

L'actualité familiale Les allocations aux chefs de famille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

S'il est donc normal et juste que chaque profession contribue au financement des allocations familiales, il est non moins normal et non moins juste que la nation prenne sa part dans ce financement.

De ces constatations, plusieurs conséquences sont à tirer. D'abord, les allocations doivent être généralisées, c'est-à-dire étendues à tous les chefs de famille, quelle que soit leur profession.

Ensuite, elles doivent être uniformisées, c'est-à-dire que le barème doit être égal pour toutes les professions. On supprimera dès lors les anomalies qui existent entre les cas des fonctionnaires, des salariés et des autres.

On rendra les allocations substantielles. Mais, ce faisant, on se gardera de toucher à l'organisation actuelle des caisses de compensation, organisation qui a été laborieusement construite, qui a fait ses preuves et que rien d'équivalent ne saurait remplacer.

On supprime donc la collectivité publique une action subsidiaire, qui s'ajoute à celle des caisses, assurant à la fois la généralisation, l'égalité et un taux convenable.

C'est ce qu'on très bien compris nos voisins les Belges, toujours au premier rang des réalisations pratiques, dans l'ordre familial comme en bien d'autres domaines.

La Ligue des familles nombreuses de Belgique a mis la question à l'étude et lors de son dernier congrès, tenu à Bruxelles le 22 novembre, M. Servais, sénateur, a fait la preuve, en un substantiel rapport, que la solution est maintenant bien au point. Deux propositions de loi ont été déposées à la Chambre des représentants, le 8 juillet dernier, par M. de Vleeschauwer. Elles sont très simples.

La première étend aux patrons du commerce et de l'industrie le régime des allocations dont bénéficient maintenant leur personnel. Il en coûtera, pour chaque employeur, le paiement d'une cotisation supplémentaire à la caisse de compensation, égale à celle qui paie déjà pour l'un quelconque de ses salariés. Il bénéficiera en retour, s'il a des enfants, d'avantages exactement semblables.

L'autre proposition, plus générale, applique à tous les pères du pays le système de l'allocation familiale. La compensation serait assurée entre tous les Belges majeurs qui ne la pratiquent pas déjà dans le cadre de la législation existante. Tous se verraient obligés de concourir, par un versement, à l'octroi d'allocations aux chefs de famille, dont aucun ne serait exclu des avantages du nouveau régime. L'Etat interviendrait en outre ponctuellement et le principe étant ainsi posé par la loi, des arrêtés enteraient dans le détail de l'application.

La Ligue des familles nombreuses a eu la grande joie de voir le Gouvernement entrer dans ses vues. En effet, le 21 novembre, veille de son congrès, un avant-projet de loi, conçu suivant les mêmes idées générales, fut proposé par le Ministère du Travail au Conseil des ministres, qui l'adopta et le déposait le 2 décembre sur le bureau de la Chambre des représentants.

Ce projet diffère en quelques détails de la proposition de Vleeschauwer, mais le principe directeur est le même. Et tout porte à prévoir qu'il sera bientôt adopté.

La Belgique aura ainsi ouvert la route à des réalisations extrêmement fécondes et qui, suivant le vœu général des familles, pourront être étendues à la France. En cette saison des étrennes et des souhaits, il sera agréable aux chefs de nos belles et nombreuses familles, tous méritants et si surchargés, d'apprendre que les immenses services qu'ils rendent au pays pourront, dans un avenir espéré proche, être mieux estimés et davantage compensés.

H. D. PARTI DE DAKAR, LE « VILLE DE MENDOZA » EST ARRIVÉ A NATAL

Dakar, 4 janvier. — Le quadrimoteur « Ville de Mendoza », de l'équipage Quilliamet-Thomasset-Comet-Pichard, a quitté Dakar lundi matin à 4 h. 12 et a destination de Natal où il est arrivé à 18 h. 40.

A bord du courrier transatlantique attendent près de 300 passagers et 100 membres d'équipage. Les délégués de la Commission aéronautique de la Chambre des députés. Ceux-ci ne resteront que quelques heures à Natal. Ils doivent repartir en effet par le service Amérique du Sud-France assuré par l'avion « Ville de Montevideo ». Après cette double traversée de l'Atlantique-Sud, ils séjourneront quelques jours à Dakar et repartiront ensuite la métropole par le service régulier d'Air-France.

M. JEAN ZAY ministre de l'Education nationale a inauguré la radiophonie scolaire

Paris, 4 janvier. — M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, a inauguré au poste national de la Tour-Eiffel, les émissions de radiophonie scolaire.

LETRE DE BRUXELLES La disparition tragique d'un diplomate belge en Espagne

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 4 janvier 1937. On s'occupe, de plus en plus, de la disparition aux environs de Madrid, du jeune diplomate belge, Jacques de Borchgrave, fils de l'ambassadeur de Belgique au Vatican.

Lundi, le bruit s'est répandu que l'on avait découvert son cadavre dans une tranchée au milieu d'autres morts enterrés pêle-mêle. La tête de la victime était écrasée. Le gouvernement, ajoutant, connaissait la tragique nouvelle depuis le 19 décembre et la tenait cachée, pour des motifs politiques. On apprend, de source officielle, dans le courant de l'après-midi, que ces nouvelles étaient inexactes et que le corps du disparu n'avait pas encore été exhumé. L'enquête décidée par le gouvernement continue.

Cette grave affaire corrobore ce que l'on sait déjà de la situation des Belges en Espagne. Les milieux officiels — et M. Bovesse, ministre de la Justice, ne s'en est pas caché au Sénat et à la Chambre, la semaine dernière — sont en possession de documents particulièrement graves, sur les apitèvements, dans le pays, des recruteurs nazis. Il y a parmi ces derniers des individus louches et suspects, étrangers souvent, qui trouvent dans leur besoin de recrutement, l'occasion de vivre avec l'argent qui leur est fourni pour payer les malheureux volontaires et qu'ils perdent effrontément pour eux, après avoir trompé les hommes et les jeunes gens qui réussissent à embrigader.

Les milieux officiels possèdent aussi des documents sur l'état misérable des engagés militaires belges. L'assassinat de Jean de Borchgrave peut se situer ainsi : de nombreux soldats belges avaient fini par refuser de continuer de servir des maîtres qui renouaient les engagements qu'ils avaient pris de ne pas servir les pirates rouges.

Un d'entre eux, un certain nombre d'entre eux s'étaient réfugiés à l'ambassade. Plusieurs avaient été rapatriés. L'ambassadeur et les diplomates belges accrédités auprès de l'ancien gouvernement de Madrid, s'occupaient activement de ces malheureux. Le baron Jacques de Borchgrave, attaché à l'ambassade d'Angleterre, profitait de ses vacances en Espagne, pour aider ses collègues à sauver et à rapatrier ses compatriotes. Il ne cessait de parcourir le front de Madrid, pour aider de ses conseils et de sa présence, les volontaires belges, harassés et désespérés. C'est sans doute au cours d'une de ces missions de charité qu'il aura trouvé la mort. Dans quelles circonstances ? Seul le gouvernement, qui attend encore le rapport de ses représentants accrédités près du gouvernement de Madrid, pourra le révéler. Le premier ministre est actuellement en Suisse. On n'attendra vraisemblablement pas son retour pour éclairer l'opinion publique.

P.S. — Dans la soirée de lundi, M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, a publié un communiqué exposant qu'il avait déjà fait deux représentations diplomatiques à Madrid et qu'il ne se contenterait pas de simples condoléances.

Un démenti italien Rome, 4 janvier. — Le ministère de la Presse dément la nouvelle suivant laquelle 5.000 Italiens auraient débarqué à Cadix.

Après la sédition militaire en Chine Le maréchal Tcheng Such Liang obtient le sursis

Londres, 4 janvier. — Le Conseil d'Etat a publié lundi le décret accordant au maréchal Tcheng Such Liang le sursis pour la peine de dix ans de prison récemment prononcée contre lui. C'est bien à la demande instante du maréchal Tcheng Kai Chek que le gouvernement a gracié le maréchal Tcheng Such Liang.

LE COMMERCE FRANCO-ITALIEN Rome, 4 janvier. — M. Blondel, chargé d'affaires de France, et le comte Ciano, ont signé, lundi après-midi, un « modus vivendi » qui proroge de six mois le régime actuel des échanges entre la France et l'Italie, en tenant compte de l'expérience acquise au cours de la période précédente.

Les concitoyens de Clemenceau replacent le crucifix dans leur mairie La Rochelle, 4 janvier. — A Moulle-ron-en-Pareds, la commune où naquit Georges Clemenceau, le Conseil municipal a fait placer, dans la salle de ses délibérations, à la mairie, un crucifix qui avait été bûlé, le matin même, au cours de la grand'messe.

LE DUC DE WINDSOR EPOUSERAIT Mrs SIMPSON EN MAI, A VIENNE

Vienna, 4 janvier. — Suivant la dernière information reçue d'Emmesfeld, le duc de Windsor a l'intention de célébrer son mariage, qui aura lieu en mai, à Vienne. Il a l'intention de partir ensuite pour Dubrovnik, en Yougoslavie. Il habitera alors la villa dans laquelle il séjourne déjà avec son frère, le duc de Kent.

L'EXPLOSION DU CAMION DE SAULIEU Marini va être transféré à Dijon

Paris, 4 janvier. — Le capitaine Pierre Marini, arrêté comme on sait à la suite de l'explosion d'un camion à Saulieu, a été amené cet après-midi au petit parquet, au palais de justice. Le substitut Turian lui a fait subir l'interrogatoire d'identité et l'a mis à la disposition de la deuxième section du parquet, qui finit de transférer à Dijon où il est réclamé par le juge d'instruction Rabut.

En Espagne (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un vapeur allemand est contraint par des navires gouvernementaux à changer de direction

Berlin, 4 janvier. — Le D.N.B. communique : « D'après des informations parvenues dimanche, des navires espagnols rouges de surveillance ont empêché, près de la côte Nord de l'Espagne, un nouveau vapeur allemand de droit allemand de s'arrêter. Le capitaine du vapeur « Pluto » rend compte, le 20 décembre, à 21 milles au nord de Bilbao, le « Pluto » a été arrêté à coups de canon par deux grands vapeurs de pêche rouges et a été contraint, deux heures durant, de changer sa direction et de se diriger vers Bilbao.

Le résultat de ce fait que depuis assez longtemps les potentialités rouges en Espagne ont donné à leurs forces navales l'instruction d'agir contre les navires allemands de commerce et, manifestement, même dans le cas où ceux-ci se trouvent bien loin des eaux territoriales espagnoles.

En outre, cela confirme que le vapeur allemand « Palos » a été capturé également bien en dehors de la limite de la souveraineté espagnole, ce qui, on le sait, est nié par les potentialités rouges.

Le croiseur « Koenigsberg » opère une nouvelle capture

Berlin, 4 janvier. — Sous le titre « Mesures allemandes de rétorsion contre la piraterie rouge », le D.N.B. communique : « Le croiseur Koenigsberg » a capturé le 3 janvier à midi sur la côte nord de l'Espagne le vapeur rouge espagnol « Marta Juquera ».

« L'Allemagne n'est pas d'humeur à se laisser tourner en dérision par les pirates rouges », écrit un journal allemand

Berlin, 4 janvier. — Commentant la prise par le croiseur « Koenigsberg » du vapeur espagnol « Marta Juquera », « Angriff » écrit : « Nous ne tolérons aucun acte arbitraire, l'action énergique du croiseur allemand qui a mis en état de prise aujourd'hui un troisième bateau espagnol, suffit à prouver que l'Allemagne n'est pas d'humeur à se laisser tourner en dérision par les pirates rouges.

Deux vapeurs soviétiques sont arraisonnés par des nationalistes

Gibraltar, 4 janvier. — Le vapeur russe « Komiles », de 3.962 tonnes, aurait été arraisonné, hier soir, par des chalutiers nationalistes, dans le détroit de Gibraltar et emmené à Ceuta.

Sur le quai de la gare, à Antibes un convoyeur des P.T.T. est assommé par des bandits masqués, qui lui dérobent 900.000 francs

Nice, 4 janvier. — Sur le quai de la gare d'Antibes, avant le passage du train 27, le convoyeur des P.T.T., Georges Orselli, âgé de 27 ans, a été attaqué par trois individus masqués qui l'ont assommé à coups de matraque.

Après avoir dévalisé un magasin et terrorisé ses employés, des gangsters se battent pour le partage du butin et l'un d'eux est tué

New-York, 4 janvier. — Huit gangsters ont effectué dimanche soir un raid dans un magasin de New-York. Le magasin était fermé et il n'y restait plus qu'une centaine d'employés, lorsque l'assaut fut fait par la porte principale. Les bandits braquèrent sur eux des armes automatiques et leur intimèrent l'ordre de lever les bras ; puis ils les rassemblèrent et, après les avoir dévalisés, les maintinrent sous une étroite surveillance.

On recherche activement le kidnapper qui a enlevé le jeune fils du millionnaire Mattson

Tacoma (Washington), 4 janvier. — Le gouverneur Martin a mobilisé toutes les forces de l'Etat de Washington et a pris personnellement la direction des recherches pour retrouver le bandit qui a enlevé le jeune Mattson lundi dernier. Le gouverneur a déclaré que le kidnapper avait perdu la semaine dernière en vaines négociations et que le moment était venu d'agir.

Les assassins de la septuagénnaire de Rouen devaient être au nombre de trois

Rouen, 4 janvier. — Le docteur Nouel, médecin légiste, a établi que Mme veuve Truphil, 76 ans, assassinée chez elle, à Rouen, avait succombé à une fracture du crâne.

Le fils du maréchal Badoglio le vainqueur d'Abysinie s'est marié dimanche à San Remo



LES FIANCEES, LA VEILLE DE LEUR MARIAGE.

San Remo, 4 janvier. — Dimanche a été célébré, à San Remo, le mariage du capitaine Mario Badoglio, fils du maréchal, avec la comtesse Juliana Maria. Les témoins des deux mariés étaient le duc de Bergame, le sénateur Rota, le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères, et M. Lessona, ministre des Colonies.

Un album unique de l'année 1936

Par le choix et l'abondance de ses illustrations régionales, locales et municipales, le GRAND ALMANACH DU « JOURNAL DE ROUBAIX » constitue un album unique de l'année 1936 et, pour 2 francs, le moins cher qui soit.

Le demander à nos vendeurs.

Accusé de l'incendie de Pitgam l'ouvrier agricole Ch. DEBLONDE est condamné à 2 ans de prison avec sursis

La Cour d'assises du Nord a ouvert hier sa session ordinaire du 1er trimestre de 1937, sous la présidence de M. le conseiller Boutal.

Un incendie volontaire a été commis à l'usine de l'ouvrier agricole de Pitgam, Charles Deblonde, qui, mis en demeure de quitter l'immeuble qu'il occupait, conçut envers son propriétaire, l'industriel de Pitgam, un ressentiment tel qu'il mit le feu aux bâtiments de la ferme de ce dernier, causant une cinquantaine de milliers de francs de dégâts, couverts par une assurance.

Deblonde donne l'impression d'un éminent homme. Certains témoins le jugent assez厚颜无耻; d'autres affirment que c'est un ivrogne et que, dans ces moments-là, il peut se livrer à toutes sortes de délits. Sa détention met son épouse et ses trois jeunes enfants dans la plus noire misère.

M. Marcant, propriétaire à Pitgam se porte partie civile par l'organe de M. Farberet, avocat à Dunkerque, qui demande la condamnation de Deblonde et le franc symbolique de dommages-intérêts.

Après un réquisitoire humain de M. l'avocat général Borneil, et une subtile plaidoirie de M. Morel, Deblonde est condamné à 2 ans de prison avec sursis. La partie civile obtient le franc de dommages-intérêts demandé.

LA SITUATION DU CHOMAGE DANS LE NORD

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 47.546 chômeurs (40.228 hommes et 6.718 femmes), 14.422 sont secourus par le fonds départemental, le groupe 630 communes, et 33.124 par les fonds municipaux et privés.

EN MAROC DE L'AFFAIRE ROSENFELD

Parce qu'il avait remplacé des mitrailleuses destinées à l'Espagne, par des cailloux un trafiquant d'armes aurait été assassiné à coups de revolver

Paris, 4 janvier. — Le « Journal » publie la dépêche suivante de Zurich, résumée de son envoyé spécial, M. Albert Ch. Morice :

L'histoire de sang ? La voix telle qu'elle me fut cotée tout à l'heure par un informateur, dont on ne saurait mettre la parole en doute.

Est-elle le fait de la bande Rosenfeld ? ou de l'autre ? Car deux clans adverses se partagent, en Suisse, l'exclusivité de la marchandise de mort pour l'Espagne.

Donc, un marché avait été conclu. Il portait sur 1.240.000 francs, et il s'agissait de mitrailleuses.

Les objets étaient empaquetés dans des caisses de bois et chargés sur un camion. Comment le camion passa-t-il la frontière française ? Cela, c'est un mystère, mais un mystère tellement courant depuis quelques mois, qu'il n'est plus intéressant de chercher à le percer.

Mais voyez qu'en France, les caisses furent ouvertes. Pas par les douaniers, bien sûr, mais par les réceptionnaires provisoires, les transitaires, pourrions-nous dire.

Et l'on s'aperçut que les mitrailleuses étaient devenues des cailloux. Il y eut un grand conseil de guerre et la mort du trafiquant fut décidée.

Mais l'exécution en Suisse parut dangereuse et difficile.

On réussit à l'attirer dans un petit village de la frontière en France et dans lequel, au cours d'une promenade en auto, il fut assassiné à coups de revolver.

Il est pris une photo du cadavre, continué mon interlocuteur, elle a été envoyée à tous les membres de la bande avec cette légende : « A trahi la cause de l'Espagne. — A été fusillé. — Avis aux traités ! Tenez, je l'ai reçu aussi. La voilà ! »

Mais un étonnement subsistait en moi : pourquoi avait-on ouvert les caisses de mitrailleuses en France ?

« Etes-vous si naïf ? me répliqua-t-on. Ignorez-vous donc que quinze pour cent des armes achetées à l'étranger pour l'Espagne rouge doivent rester en France, qu'elles sont stockées dans les arsenaux existants dans le Midi de notre pays, à Toulouse, à Perpignan et à Bordeaux ? Si vous ne le savez pas, j'espère que votre police, qui est la première du monde, dit-on, n'est pas aussi ignorante. En tout cas, si je peux exprimer un souhait pour la France, c'est celui-ci : que la guerre d'Espagne dure encore longtemps, très longtemps, car après ? »

« Eh bien ! les armes sortiront peut-être des dépôts ! Mais revenons, après ce détour, aux activités multiples de Rosenfeld et consorts.

Zurich était pour lui le centre spécial pour l'achat des avions et son dernier marché avait atteint la somme de 125 millions. Une palme, n'est-ce pas ? Ces avions, achetés en Allemagne et en Espagne, étaient destinés, de par les licences obtenues, à la République libanaise ; on retrouve vraisemblablement ici les bons offices de Suzanne Linder.

C'est vraiment une trouvaille que d'avoir pensé à ce pays neutre qui, évidemment, ne possède pas encore d'aviation. Mais, vraiment, la flotte aérienne de la République libanaise est en passe de devenir la plus puissante du monde, et il y a là de quoi inspirer quelque inquiétude aux nations européennes.

A moins que les avions démontés qui partaient pour Toulouse dans de grandes caisses de bois ne fussent montés dans le fameux hangar édifié tout exprès par la bande sinistre d'où ils repartaient ensuite pour Barcelone.

DERNIERE HEURE

LA REPONSE du gouvernement hollandais au sujet des récents incidents relatifs au mariage du prince de Lippe et de la princesse Juliana

La Haye, 4 janvier. — Le service de presse gouvernemental communique :

Au sujet de la campagne de la presse allemande concernant la demande du gouvernement allemand de prendre des mesures pour empêcher les insultes au drapeau à croix gammée et à l'hymne national allemand, le gouvernement répond que la Reine a stipulé expressément que les noces princières devaient avoir un caractère familial, par conséquent, il n'y a pas de raison d'ordonner les écoles officielles et les maisons privées néerlandaises du drapeau à croix gammée.

Il n'y a pas non plus de motif de jouer l'hymne national allemand après le Willehelms-Platz, de Nassau en l'honneur du roi d'Espagne, sujet de l'empire allemand.

D'autre part, en ce qui concerne le chapeau de Lippe-Deilmold, elle n'a jamais été jouée au cours de fêtes officielles, mais exclusivement chez les personnes privées des cafés, etc.

Le gouvernement espère avoir donné satisfaction au gouvernement du Reich, et exprime le vœu qu'à l'avenir ce dernier gouvernement se ressaisisse au préalable avant de prendre une attitude malveillante.

Le 17e division de topographe, composée de quatre bataillons d'infanterie de réserve, de la série « Pomone », a quitté Lorient pour rempiler, à Bizerte, la flotille qui y trouve et dont les bâtiments vont être radisés du service.

Renseignements commerciaux COTONS LIVERPOOL, 4 janvier.

Table with columns: Termes, Précedent, Jour, etc. for cotton prices.

CHANCES A L'ETRANGER Londres: Sur Paris, 105.13; sur Bruxelles, 200.55; sur Hong Kong, 0.916; sur New-York, 0.12.

REVENU DU MARCHE DE NEW-YORK New-York, 4 janvier. — La séance de Wall Street, aujourd'hui a été dominée par une tendance à la lenteur et au scepticisme.

Accusé de l'incendie de Pitgam l'ouvrier agricole Ch. DEBLONDE est condamné à 2 ans de prison avec sursis

La Cour d'assises du Nord a ouvert hier sa session ordinaire du 1er trimestre de 1937, sous la présidence de M. le conseiller Boutal.

LA SITUATION DU CHOMAGE DANS LE NORD

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 47.546 chômeurs (40.228 hommes et 6.718 femmes), 14.422 sont secourus par le fonds départemental, le groupe 630 communes, et 33.124 par les fonds municipaux et privés.

Une marinière tombe à l'eau et se noie à Crévecoeur-sur-Escant

Lundi après-midi, à proximité de l'écluse Saint-Venant, une marinière, Mme Jean Delcroix, 30 ans, qui se trouvait sur la péniche « Rodin » est tombée accidentellement à l'eau. On s'efforça de l'en retirer, mais elle avait déjà cessé de vivre.

Loterie des REGIONS LIBEREES 2e Série Tirage à LENS

1 Bille = 2 numéros EN VENTE: BANQUES & TABACS La clôture de l'émission des obligations 3 1/2 % et 4 % est reportée au 31 janvier